



Plus de 14,5 millions de tonnes de granulés de bois prévus pour la certification ENplus® en 2024

Le système de certification leader mondial pour la qualité des pellets enregistre une demande croissante venant des pays en-dehors de l'Europe.

Bruxelles/Zurich, le 13. Juin 2024. **En 2023**, ENplus® a certifié plus de **13,6 millions de tonnes de granulés de bois**, et le volume de production certifié va vraisemblablement dépasser les 14,5 millions de tonnes (Estimation basée sur les chiffres transmis par l'ensemble des producteurs certifiés, EPC) cette année.

L'Allemagne est restée en tête du classement avec une avance solide, ayant produit près de 3,7 millions de tonnes de pellets certifiés ENplus® en 2023. L'Autriche s'est classée seconde après avoir accru de 100 000 tonnes sa production de granulés certifiés et franchi le seuil de 1,6 million de tonnes. La France a détenu le troisième rang, suivie de près par l'Espagne à la quatrième place. Avec presque 600 000 tonnes de production certifiée, c'est la Belgique qui a complété le classement des top 5 parmi les pays affichant la plus importante production de pellets certifiés en 2023.

D'ailleurs, le système de certification gagne sans cesse en popularité en-dehors de l'Europe. Ainsi, au cours des mois passés, le nombre de producteurs titulaires d'un certificat actif au Brésil a dépassé la trentaine. Le pays a donc vu la réalisation du premier cours de formation du programme destiné aux responsables qualité des entreprises certifiées brésiliennes. Moins d'un an après avoir été inscrite au répertoire des pays dans lesquels le système opère, la Chine disposait quant à elle de huit producteurs et d'un distributeur de granulés certifiés. Au Japon, les deux premiers distributeurs certifiés ont entamé leur activité.

Jusqu'au mois de mai 2024, **la Pologne** s'est hissée au rang du **pays réunissant le plus grand nombre de producteurs de pellets certifiés ENplus®**. Son marché paraît intégrer la certification avec plus d'enthousiasme que jamais. Malgré la guerre, l'Ukraine compte elle aussi parmi les pays délivrant un nombre croissant de nouveaux certificats.

Au cours de l'année passée, le gestionnaire du système ENplus® a fourni un effort supplémentaire pour résoudre plus de 150 cas de fraude, établissant ainsi un nouveau total record **de plus de 1100 cas de fraude** identifiés et résolus. En outre, la liste noire exposant toutes les entreprises frauduleuses au public a été mise à jour et répertoriée à présent plus de 300 entreprises qui ne sont pas dignes de confiance.

Cette année, le gestionnaire du système prévoit de mettre l'accent sur les entreprises qui figuraient parmi les premiers acteurs à rejoindre le programme et sont restées fidèles pendant plus d'une décennie. Leurs histoires inspirantes, leurs bonnes pratiques et leur impact sur l'économie locale seront publiés au travers d'une série dédiée que l'on pourra suivre sur le site web du système et sur les canaux de communication digitaux.

Pour plus de statistiques, visitez le site web ENplus® : <https://enplus-pellets.eu/>



À propos de Bioenergy Europe

Bioenergy Europe est le porte-parole de tout le secteur de la bioénergie européenne. Elle vise à développer un marché de la bioénergie durable et reposant sur des conditions commerciales équitables. Fondée en 1990, Bioenergy Europe est une association internationale à but non lucratif implantée à Bruxelles qui regroupe des associations et entreprises, ainsi que des universités et des instituts de recherche de toute l'Europe.

A propos de proPellets.ch

proPellets.ch est l'association de l'industrie suisse des granulés de bois. Elle s'engage à accroître la notoriété et l'utilisation des pellets, un combustible renouvelable et respectueux du climat. Ce combustible au bilan carbone neutre contribue de manière significative à la transition énergétique et à la protection de l'environnement. En outre, la transformation des résidus de bois en granulés augmente notablement la création de valeur ajoutée régionale.

Volume: 3052 caractères, espaces incl. (hors encadré)

Reproduction libre, justificatif souhaité

Auteurs: proPellets.ch

Toutes les photos © proPellets.ch – merci d'indiquer la source

Interlocuteurs:

Sabine L'Eplattenier-Burri, directrice, leplattenier@propellets.ch, tél. 044 250 88 70

Photos:

Bild 1



Pellets certifiés

Bild 2:

Superpellets

Holzpellets
Durchmesser: 6 mm

unterer Heizwert Hu:	≥ 4,9 kWh/kg
Aschegehalt:	≤ 0,50 %
Schüttdichte:	≥ 620 kg/m ³
Wassergehalt:	≤ 8,0 %
Anteil der Pellets mit einer Länge < 10 mm:	L (< 20%)



Trocken lagern. Nur zum Gebrauch in geeigneten
Heizgeräten entsprechend den
Herstellerangaben und gesetzlichen Vorgaben.

Nr.: 3424543

15 kg

Superpellets Ltd.
1040 Brussels
Belgium
www.superpellets.be

Exemple de design d'un sac avec le logo ENplus®

Bild 3:



Sabine L'Eplattenier-Burri, directrice de proPellets.ch